



INTERGOVERNMENTAL OCEANOGRAPHIC COMMISSION
COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE
COMISIÓN OCEANOGRÁFICA INTERGUBERNAMENTAL
МЕЖПРАВИТЕЛЬСТВЕННАЯ ОКЕАНОГРАФИЧЕСКАЯ КОМИССИЯ

اللجنة الدولية الحكومية لعلوم المحيطات

政府间海洋学委员会

UNESCO – 7 Place de Fontenoy - 75352 Paris Cedex 07 SP, France
<http://ioc.unesco.org> - contact phone: +33 (0)1 45 68 03 18
E-mail: v.ryabinin@unesco.org

Lettre circulaire de la COI n° 2878
(Disponible en anglais, espagnol, français et russe)

IOC/VR/JB/ic
16 février 2022

Aux : Agences nationales officielles de coordination chargées d'assurer la liaison avec la COI (États membres de la COI)

Cc : Délégations permanentes/missions d'observation auprès de l'UNESCO et commissions nationales pour l'UNESCO des États membres de la COI
Président et Vice-Présidents de la COI
Bureaux des principaux organes subsidiaires de la COI

Objet : Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) – Informations actualisées 01/2022

La présente lettre circulaire a été préparée pour fournir aux États membres des informations actualisées sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (ci-après « la Décennie »). Elle notifie aux États membres la création d'une liste d'experts de la Décennie ; fournit des informations actualisées sur les propositions reçues en réponse à l'appel à l'action de la Décennie n° 02/2021 et sur le processus d'analyse de ces propositions ; et invite les États membres à contribuer au rapport annuel de la Décennie ainsi qu'à manifester leur intérêt pour accueillir la deuxième Conférence internationale de la Décennie.

(i) Création d'une liste d'experts de la Décennie

Dans le prolongement des discussions du Bureau de la COI à sa réunion de janvier 2022, une liste d'experts de la Décennie est en cours de création et remplira les trois rôles suivants : (i) contribuer à l'ambition stratégique et à la définition d'objectifs pour les défis de la Décennie ; (ii) contribuer à l'examen technique des propositions de programme et de projet de la Décennie afin d'éclairer les délibérations du Comité consultatif de la Décennie et le processus d'approbation par le Secrétaire exécutif de la COI ; et (iii) contribuer aux processus d'examen de la Décennie, y compris aux rapports sur l'avancement de la Décennie et aux discussions lors de la série de conférences de la Décennie. L'inscription à titre individuel sur la liste d'experts se fera par le biais d'un appel permanent à présenter sa propre candidature, accessible à l'adresse suivante : <https://www.surveymonkey.co.uk/r/ExpertRoster>. Une fois inscrites sur la liste d'experts, les personnes seront invitées à participer à différentes activités et discussions qui se rapporteront aux trois rôles susmentionnés, et ce tout au long de la Décennie.

Chairperson

Mr Ariel Hernan TROISI
Technical Secretary
Navy Hydrographic Service
Av. Montes de Oca 2124
C1270ABV Buenos Aires
ARGENTINA

Executive Secretary

Dr Vladimir RYABININ
Intergovernmental Oceanographic
Commission — UNESCO
7 Place de Fontenoy
75352 Paris Cedex 07 SP
FRANCE

Vice-Chairpersons

Dr Marie-Alexandrine SICRE
Directrice de Recherche
Centre national de la recherche scientifique
(CNRS)
3 rue Michel Ange
75016 Paris
FRANCE

Dr Alexander FROLOV
Assistant to the President
National Research Center "Kurchatov Institute"
Academika Kurchatova pl., 1
123182 Moscow
RUSSIAN FEDERATION

Mr Frederico Antonio SARAIVA NOGUEIRA
Navy Captain (Ret) Directorate
of Hydrography and Navigation
Rua Barao de Jaceguai S/N
24048-900 Niterói
BRAZIL

Dr Srinivasa Kumar TUMMALA
Director
Indian National Centre for Ocean
Information Services (INCOIS)
Pragathi Nagar (BO), Nizampet (SO)
Hyderabad 500090
INDIA

Dr Karim HILMI
Head of Oceanography Department
Institut National de Recherche
Halieutique (INRH)
02, Boulevard Sidi Abderrahmane
Ain Diab
20180 Casablanca
MOROCCO

Les compétences recherchées doivent correspondre aux 10 défis de la Décennie, notamment dans le domaine de la co-conception, de la création de partenariats et du développement des capacités. Les experts originaires de petits États insulaires en développement (PEID) et de pays les moins avancés (PMA), les jeunes spécialistes et les femmes sont particulièrement encouragés à s'inscrire. Des informations sur la liste d'experts, y compris sur le processus d'inscription, seront diffusées à grande échelle grâce aux outils de communication de la COI et de la Décennie. Les États membres sont invités à faire largement connaître le processus d'inscription sur la liste d'experts.

(ii) Informations actualisées sur les propositions reçues en réponse à l'appel à l'action de la Décennie n° 02/2021

Le deuxième appel à l'action de la Décennie n° 02/2021 a été lancé le 15 octobre 2021 et clôturé le 31 janvier 2022. Il sollicitait les types d'actions de la Décennie suivants : (i) programmes de la Décennie portant sur les défis de la Décennie liés à la pollution marine (défi 1), à la gestion et à la restauration des écosystèmes (défi 2) ou au lien océan-climat (défi 5) ; (ii) projets de la Décennie devant être rattachés à l'un des 25 programmes de la Décennie qui ont déjà été approuvés et sont prêts à accueillir des propositions de projet ; et (iii) projets de la Décennie en réponse aux appels à l'action de la Décennie parrainés par le fonds de recherche AXA et l'initiative MeerWissen pour des partenariats afro-allemands de recherche marine, qui portent respectivement sur la résilience côtière et les solutions fondées sur la nature.

En réponse à l'appel à l'action de la Décennie n° 02/2021, de grandes institutions de 13 pays ont fait parvenir 38 propositions de programme : sept sur le défi 1 (pollution marine), 20 sur le défi 2 (gestion et restauration des écosystèmes) et 11 sur le défi 5 (lien océan-climat). En outre, de grandes institutions de 29 pays ont envoyé 134 propositions de projet à intégrer aux programmes approuvés de la Décennie. Au total, 68 propositions ont été reçues pour les deux appels à l'action de la Décennie parrainés.

Les principales étapes du processus d'analyse des propositions seront les suivantes :

- examen de la recevabilité des propositions de programme par l'Unité de coordination de la Décennie, puis diffusion auprès des membres de trois groupes consultatifs informels d'experts qui ont été créés en prélude à la liste d'experts de la Décennie pour donner leur avis sur l'approbation éventuelle des propositions de programme ; *calendrier estimatif* : février 2022 ;
- examen de la recevabilité des propositions de projet par l'Unité de coordination de la Décennie, puis diffusion auprès des points focaux des programmes approuvés de la Décennie concernés en vue de l'approbation éventuelle des propositions de projet ; *calendrier estimatif* : février-mars 2022 ;
- participation de l'Unité de coordination de la Décennie au processus d'examen des propositions reçues en réponse aux appels à l'action de la Décennie parrainés par le fonds de recherche AXA et l'initiative MeerWissen ; *calendrier estimatif* : janvier-mars 2022 ;
- réunion du Comité consultatif de la Décennie pour examiner les propositions de programme recevables ; *calendrier estimatif* : 28-30 mars 2022 ;
- achèvement des procédures de diligence raisonnable et présentation au Secrétaire exécutif de la COI de recommandations quant à l'approbation des propositions de programme et de projet ; *calendrier estimatif* : avril-mai 2022 ;
- annonce des programmes et des propositions approuvés : juin 2022.

De plus amples informations sur les programmes et les projets approuvés, ainsi que des données plus détaillées sur la répartition géographique des propositions et une évaluation des besoins en ressources, seront fournies dans les prochaines lettres circulaires.

(iii) Appel à contribution des États membres au rapport annuel 2021 de la Décennie

Le Secrétariat de la COI prépare actuellement le rapport annuel 2021 de la Décennie, dont la publication est prévue au premier trimestre 2022, et cherche à obtenir auprès des États membres des informations sur les activités nationales à y mentionner. Les États membres sont invités à répondre au questionnaire en ligne suivant avant le 10 mars 2022 : <https://www.surveymonkey.com/r/KJPZKFH>.

(iv) Appel à manifestations d'intérêt pour accueillir la deuxième Conférence internationale de la Décennie

Comme le prévoit le *Plan de mise en œuvre* de la Décennie, il est proposé d'organiser tous les trois ans une conférence internationale multipartite de la Décennie afin de : (i) dresser un bilan collectif des progrès réalisés par rapport à la vision et à la mission de la Décennie ; (ii) réexaminer le Cadre d'action de la Décennie, y compris les défis de la Décennie ; et (iii) catalyser de nouveaux partenariats et engagements pour la conception et la réalisation conjointes d'actions de la Décennie transformatrices. La première Conférence internationale de la Décennie, qui s'est déroulée de manière virtuelle, a bénéficié du généreux soutien de l'Allemagne. Le Secrétariat de la COI appelle à présent les États membres à manifester leur intérêt par écrit, par l'entremise de leur point focal national, pour accueillir la deuxième Conférence de la Décennie vers la fin de l'année 2023.

La Conférence se déroulerait principalement en présentiel, avec une capacité de 800 à 1 000 personnes, du matériel étant prévu pour une participation hybride et une retransmission en direct. La Conférence accueillera une série de séances plénières et parallèles sur tous les défis de la Décennie et devrait ménager l'organisation de manifestations parallèles ainsi que d'activités culturelles et de mise en réseau. Elle pourra avoir lieu à la suite d'un autre grand rassemblement sur les océans organisé à la même période, afin de limiter les déplacements. Les manifestations d'intérêt doivent contenir des renseignements sur l'expérience de l'État membre concernant la tenue d'événements semblables, des précisions sur les dates et le lieu proposés pour la Conférence ainsi que des informations sur les ressources financières et en nature disponibles pour l'organisation et la tenue de la Conférence, y compris sur les moyens de garantir une large participation des groupes moins bien représentés. Les manifestations d'intérêt conjointes dans lesquelles au moins deux États membres mettent en commun leurs ressources sont accueillies favorablement, notamment si cette démarche peut permettre d'organiser la Conférence dans un PMA ou un PEID disposant peut-être des capacités, mais pas de toutes les ressources nécessaires, pour accueillir cette rencontre.

Après un premier examen des manifestations d'intérêt par le Secrétaire exécutif de la COI, en consultation avec le Président et les membres du Bureau de la COI, le Secrétariat de la COI s'entretiendra avec les hôtes potentiels afin de discuter en détail de leur proposition d'accueillir la Conférence, puis fera un choix définitif. La décision finale sera prise en tenant compte : (i) des ressources disponibles ; (ii) de l'expérience dans l'organisation et la tenue de manifestations similaires ; (iii) de la diversité géographique ; (iv) des questions relatives aux déplacements et à la logistique, y compris de l'empreinte carbone nette de la Conférence après déduction d'éventuelles compensations ; (v) et de tout autre facteur pertinent. Un accord avec le pays hôte sera établi avec l'hôte choisi pour accueillir la Conférence afin de formaliser les détails de l'événement ainsi que de définir les rôles et les responsabilités du pays hôte et du Secrétariat de la COI dans l'organisation et la tenue de cette manifestation. Le Secrétaire exécutif de la COI, en consultation avec le Président et les membres du Bureau de la COI, devrait prendre une décision sur l'hôte de la Conférence en temps voulu pour l'annoncer lors de la 55^e session du Conseil exécutif de la COI et de la Conférence des Nations Unies sur les océans en juin-juillet 2022.

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au Secrétaire exécutif de la COI avant le 30 avril 2022, avec copie à j.barbiere@unesco.org et a.clausen@unesco.org. Je vous remercie par avance de bien vouloir donner suite aux questions soulevées dans la présente lettre circulaire.

Je vous prie d'agréer les assurances de ma très haute considération.

[signature]

Vladimir Ryabinin
Secrétaire exécutif